

Autour de la dictée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Autour de la dictée

Une dictée qui n'est que dictée semble être un exercice arbitraire et désagréable. Mais on peut l'utiliser comme thème à une revue générale de la grammaire et faire le sujet de plusieurs devoirs intéressants, ceux-ci, par exemple, que signale le *Bulletin des Etudes* (mars 1923) des Frères du Canada : 1. Relever la dictée après correction, soulignant les mots qui ont été fautifs ; 2. donner la signification des mots indiqués par le maître (emploi du dictionnaire) ; 3. remplacer par des synonymes certains mots indiqués ; 4. ne relever que les mots variables, mais donner les raisons de l'accord pour chacun (revue de syntaxe et utilisation de la grammaire) ; 5. à côté de chaque mot variable, indiquer par un numéro la règle de grammaire qui s'y rapporte ; 6. relever toutes les propositions (les termes essentiels seulement) et en dire la fonction ; 7. écrire les verbes à la forme interrogative ; 8. conjuguer un ou deux passages à des temps et des modes désignés ; 9. écrire la dictée à un autre temps ; 10. modifier le titre de manière à modifier le texte, par le changement du genre, du nombre, du temps ; 11. relever les noms et ajouter à chacun trois mots de la même famille (jour : journal, ajourner, diurne) ; 12. même exercice pour les verbes ; 13. dériver un nom de chaque verbe et un verbe de chaque nom (jour : ajourner ; agir : action) ; 14. classer les verbes, les adjectifs, etc. ; 15. faire découvrir les homonymes de certains mots ; 16. relever quatre propositions subordonnées et les analyser logiquement ; 17. composer une phrase sur chacun des mots indiqués par le maître.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Ecole normale. — La loi du 20 mai 1868 sur la préparation des maîtres primaires du canton de Fribourg décrétait en son article premier : « Il est fondé une école normale d'instituteurs primaires pour la partie française du canton. Cette école est provisoirement établie au couvent de Hauterive. Elle peut être transférée dans un autre local par décision du Grand Conseil. »

Le provisoire de 1868 dure encore. Les élèves sont rentrés à Hauterive le 2 octobre. Ils y ont trouvé, à côté du nouveau Directeur, un prêtre instruit et zélé, qui s'est chargé des leçons de religion et des cours de M. Dessibourg, M. l'abbé Joseph Monney. L'Ecole compte, à cette date, 91 élèves, dont 76 dans la section française et 15 dans la section allemande.

Le début de l'année scolaire fut marqué par de tristes événements : la mort et les funérailles de M. le directeur Dessibourg. Tous les élèves se sont fait un devoir de prier pour l'éducateur prudent et dévoué qui, pendant près de trente ans, resta à la tête de la maison. Ils ont uni leurs voix à celles des séminaristes, pour rehausser de leur chant l'imposante cérémonie des funérailles. Le jour de la Toussaint, des fleurs pieuses et discrètes témoignaient que l'Ecole n'oubliait pas le souvenir de ses morts : celles de MM. les